

EPTB
Vilaine



Compte-rendu de la réunion du 28/11/2019 Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine — Dialogue territorial

Etaient présents :

Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon
Stéphane BASK, Fédération de Chasse du Morbihan
Maurice BERTHO, Mairie de Camoël
Paolo BUCCO, Camping de Camoël
Hervé DAVID, Association CPRB de Billiers
Paul-Gildas DRENO, Agriculteur d'Arzal
Julien FORTUNE, Mairie de Pénestin
Olivier HAAS, Chantier naval à Camoël
Jean-Claude HERBRETEAU, Association de chasse de Pénestin
Vincent JEUDY, Association environnementale de Billiers
Gérard LE CLAIRE, Association de pêche de Muzillac
Bernard LELAN, Mairie de de Muzillac
Joël LEFEUVRE, Association de mouillages de Pénestin
Michel LEVESQUE, Mairie d'Arzal
Gabriel LUNVEN, Association de randonnée d'Ambon
Lionel MORICE, Mairie de Camoël
Lionel NICOLAS, Agriculteur de Billiers
Ambroise PANHELLEUX, Association de randonnée de Camoël
Marie-Roberte PERRON, Association environnementale de Damgan
Régine ROSSET, Maire de Billiers
Jean-Yves ROUILLÉ, Plaisancier d'Arzal
Hervé TABART, Mairie d'Arzal
Sylvain TABART, Agriculteur d'Arzal
Gisèle TATARD, Association de randonnée de Muzillac
Frédéric TRIBALLIER, Pêcheur professionnel de Billiers
Sébastien VAUGRENARD, Agriculteur de Pénestin
Joseph VAUGRENARD, Agriculteur de Pénestin

Ont permis l'organisation de la réunion :

De l'EPTB Vilaine :

Bertrand BARBIER-THALY, Animateur de bassin versant – Référent Antenne Sud-Ouest
Benjamin BOTTNER, Chargé de Mission Milieux Naturels et Biodiversité – Référent Espèces Invasives et Bocage

Aurore LEBRETON, Chargée de Mission Estuaire – Natura 2000 Baie et Estuaire de Vilaine
 Anne LE NORMAND, Coordinatrice Natura 2000 – Chargée de Mission Zones Humides et Natura 2000 Marais de Vilaine
 Myriam MARTINS, Assistant du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité
 Anne MONTRELAY, Coordinatrice Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA)
 Nathalie PECHEUX, Coordinatrice Opérateurs Gestion des Milieux Aquatiques – Chargée de Mission Rivières
 Stéphanie WOIMANT, Responsable du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité
 De l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) :
 Anahita MARZIN, Chargée de mission Natura 2000 – Habitats marins
 De CAP Atlantique :
 Antoine GERGAUD, chargé de mission Natura 2000 – Marais du Mès, Baie et dunes de Pont-Mahé, Etang du pont de fer

Objectifs attendus : dans le cadre de la démarche Natura 2000 « Estuaire et Baie de Vilaine », connaître les attentes des acteurs locaux et se faire connaître auprès d'eux, faire un premier état des lieux des activités/pratiques humaines présentes sur le site, au regard des usagers.

Contexte : cette réunion fait suite à des rencontres individuelles. Une rencontre collective apparaissait nécessaire. Ainsi, les 7 communes présentes sur le site Natura 2000 ont chacune réuni un groupe d'acteurs représentatif du territoire.

La réunion s'est déroulée de la manière suivante :

- ✓ Présentation de la démarche Natura 2000
- ✓ Travail en atelier sur le principe du « world café »
- ✓ Restitution des ateliers
- ✓ Retour d'expériences de CAP Atlantique
- ✓ Echange avec la salle

La démarche Natura 2000

(cf. diaporama en annexe 1)

Principe du world café

Processus qui vise à faciliter le dialogue et le partage de connaissance, organisé en atelier tournant sur 1h selon les thèmes suivants :

Atelier	Questions posées
1. Démarche globale Natura 2000	- Un mot qui vous évoque Natura - Exprimez vos ressentis - (Qu'attendez-vous de l'EPTB ?)
2. Espace terrestre	- Quelle perception avez-vous de cet espace ?
3. Espace marin	- Quelles activités ou pratiques humaines identifiez-vous ? où -si besoin ? - (Quelles actions concrètes proposez-vous ?)
4. Espace estran/plage	

Participation

27 participants, toutes les communes étaient représentées.

Fonction représentée	Nombre de participants
Élus	8
Agriculteurs	6
Associations	10
Autres activités	3

Parmi les participants, certains représentaient parfois 2 fonctions/usages (ex : élu et chasseur, pêcheur et mytiliculteur,...)

Les associations représentées étaient très diverses : randonnée, chasse, mouillage, plaisance, environnement.

Le tour de table s'est réalisé par groupe de travail en atelier, il a été demandé à chacun des participants de citer, s'il le souhaitait, une espèce animale ou végétale qui leur évoquait Natura.

Espèces citées : Loutre (3), vanneau huppé (2), anguille (2), cormoran, fuligule milouinan, cygne, huitrier pie, ragondin, moule, papillon, roseau, tadorne, oiseaux, martin pêcheur, perdrix, humain.

Synthèse des ateliers


Chacun des ateliers débutait par un temps individuel puis un temps de partage et mise en commun. Une restitution de chacun des ateliers a été réalisée par la suite.

Seuls les éléments principaux sont présentés ci-après, le rapport détaillé par atelier est en annexe 3.

Atelier 1 : Démarche globale Natura 2000

Démarche globale Natura 2000

Un mot qui vous évoque Natura ?



Quels sont vos ressentis, vos attentes?

Craintes

- Relatives aux activités (pro ou loisir)
 - Restriction des pratiques
- Risque de laisser trop de place à la nature (régulation)
- Augmentation de la fréquentation

Attentes

- Concertation
- Protection
- Sensibilisation

Opportunités

- Valorisation patrimoniale du territoire
- Économique
- Actions

Points de vigilance

- Bien connaître les usages
- Co-construction du cadre de gestion
- Prendre en compte la capacité du milieu

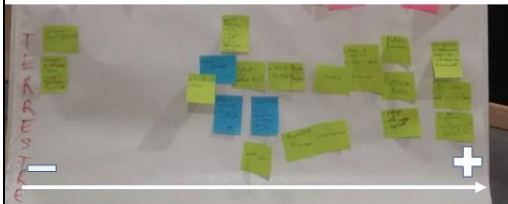
Contraintes

Préservation/protection
Concertation

Atelier 2 : L'espace terrestre

Espace terrestre

Quelle perception avez-vous de cet espace en un mot?



Peu d'aspects négatifs: urbanisation

protection

Quelles activités identifiez-vous? Quelles actions?

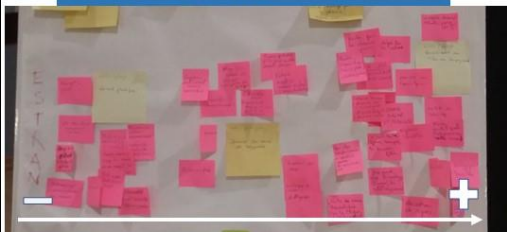
Activités agricoles et loisirs nature

Remise en cause du périmètre
Comment intégrer Natura dans les documents d'urbanisme?
Définir la capacité d'accueil d'un milieu naturel pour un usage donné

Atelier 3 : L'espace estran

Espace estran/plage

Quelle perception avez-vous de cet espace en un mot?



Déchets érosion

Espace riche protection

Milieux ↔ hommes

Quelles activités identifiez-vous? Quelles actions?

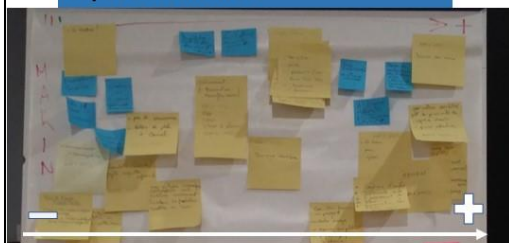
Baignade et pêche à pied de loisir

Fréquentation estivale importante
Forte pression pendant les grandes marées

Information, sensibilisation, formation

Espace marin

Quelle perception avez-vous de cet espace en un mot?



Envasement
qualité d'eau

Milieu sensible/fragile

Protection de la biodiversité ↔ usages

Quelles activités identifiez-vous?
Quelles actions?

Conchyliculture et pêche embarquée (pro et loisirs), sports nautiques

Travail sur la communication/sensibilisation/éducation
Relation amont/aval: mettre en concertation les acteurs à l'échelle du BV
Plus de contrôle

Retour d'expériences de CAP Atlantique

(cf. diaporama en annexe 2)

Bilan général

Ces ateliers ont permis de mettre en lumière, au regard des acteurs locaux, les usages et activités présents sur le site, ainsi que les attentes fortes du lancement de la démarche Natura.

Bien que des craintes aient été exprimées face à de potentielles contraintes, ce sont bien des notions de protection et préservation, associées à la richesse des milieux, qui ont été très fortes.

L'après-midi pourrait ainsi être résumé par 3 phrases énoncées par les participants, ainsi que les 2 nuages de mots présentés ci-dessous :

« Transformer les contraintes en atout »

« On n'impose pas, on implique »

« Une cohabitation sereine entre l'être humain et l'environnement »



La taille des mots est relative au nombre de fois où ils ont été cités

Concernant la suite à donner, les participants pourront, s'ils le souhaitent, être associés aux groupes de travail qui seront organisés tout au long de la phase d'élaboration (prévue jusqu'en 2022) du futur plan de gestion du site Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine.

Annexes

Annexe 1 : Présentation de la démarche



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Natura 2000 Baie et Estuaire de Vilaine 28/11/2019 Dialogue territorial



Rappel du programme

- 13h45 café d'accueil
- 14h00 introduction sur Natura 2000
- 14h15 travail en atelier sur Natura 2000
- 15h15 pause
- 15h20 restitution des ateliers
- 15h40 retour d'expériences CAP Atlantique
- 15h45 discussion/échange
- 16h00 fin de la réunion





Natura 2000, c'est quoi ?

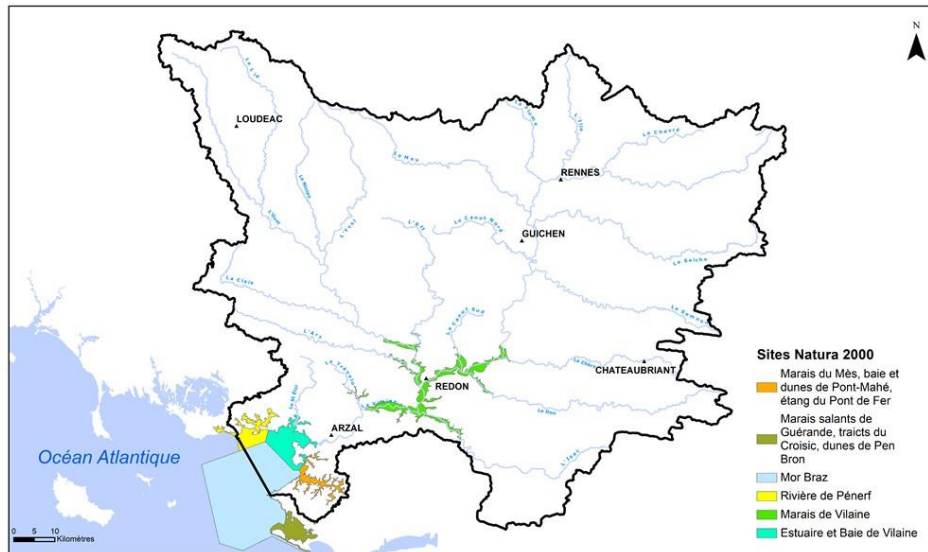
Des espèces et des milieux (la biodiversité) à protéger



Natura 2000, c'est où sur le bassin versant de la Vilaine ?

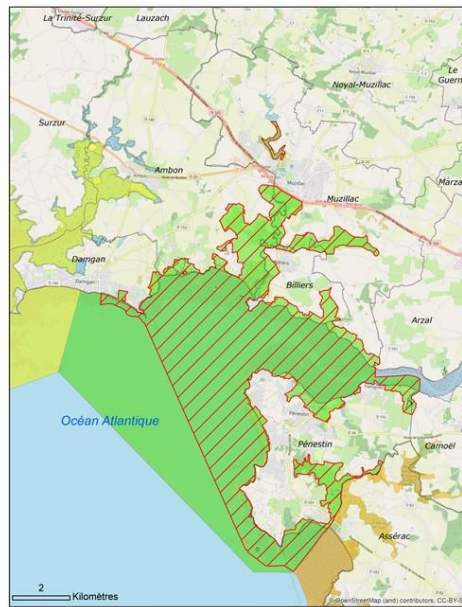


Localisation des sites Natura 2000: Marais, Estuaire et Baie de Vilaine



EPTB-Vilaine
 Créée le 28/03/2019
 Sources :
 IGN - BD-Topo ;
 MTE - Données Natura 2000

Sites Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine



Auteur : EPTB Vilaine - Janvier 2019
 Sources : INPN - Données du programme Natura 2000
 IGN - BD-Topo

Zoom sur les sites Baie et Estuaire de Vilaine

- 4700 Ha
- 7 communes du Morbihan concernées
- 80% espace marin

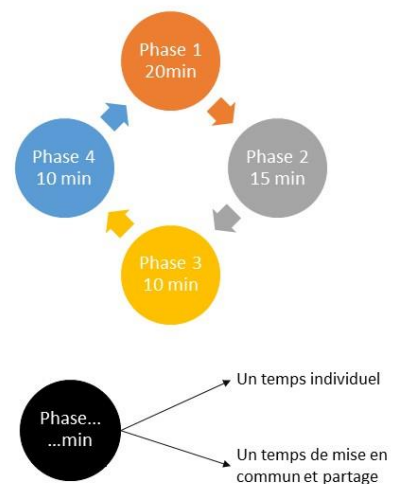
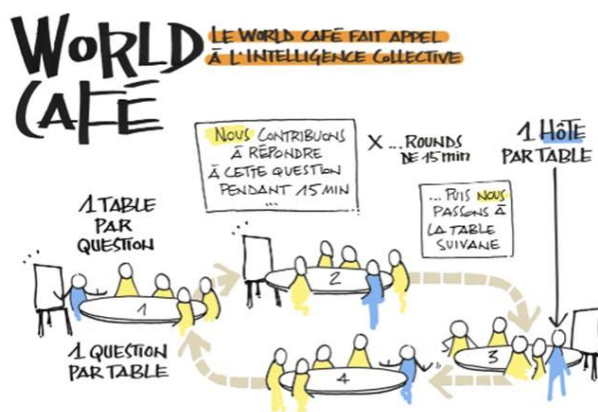


Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine Comment ?

Concevoir un plan de gestion en concertation avec les acteurs socioéconomiques du territoire

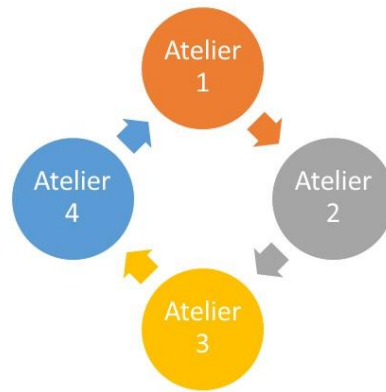


Déroulement de l'après-midi



Déroulement de l'après-midi

Atelier
Atelier 1 Démarche globale Natura 2000
Atelier 2 Espace terrestre
Atelier 3 Espace marin
Atelier 4 Espace estran/plage



Quelques exemples de mise en œuvre sur la Presqu'île de Guérande

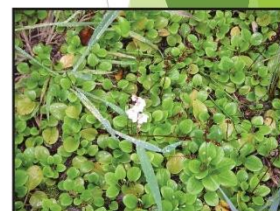
Pénestin, le 28 novembre 2019



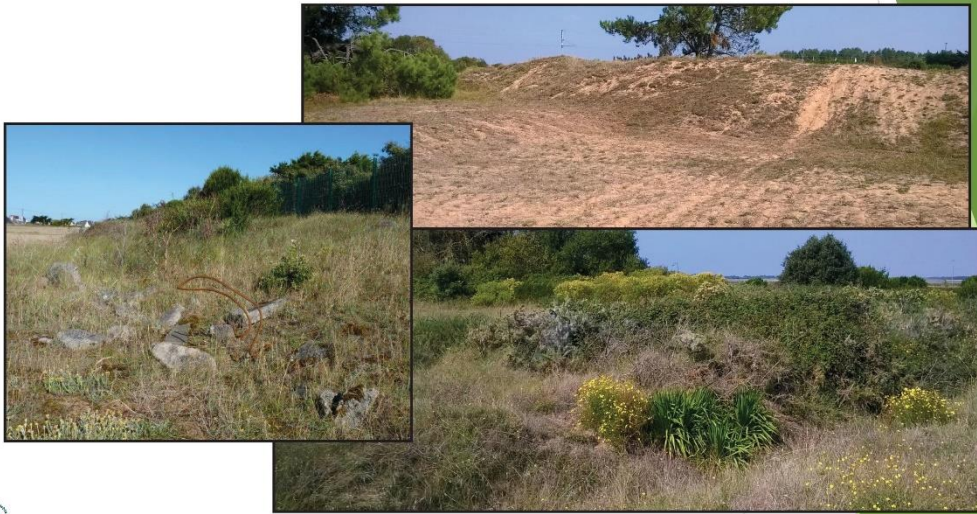
Dune de la Falaise - Batz-sur-Mer

- Eutrophisation liée à une fréquentation non canalisée (divagation des chiens, dépôt de déchets)
- Destructuration liée à des pratiques interdites (Moto cross, Quads)
- Embroussaillage par les ligneux
- Envahissement par le *Baccharis halimifolia*
- Mauvaise image d'un site charnière entre les deux bourgs

14 ha de dunes grises



Dune de la Falaise - Batz-sur-Mer



Dune de la Falaise - Batz-sur-Mer

Contrat Natura 2000 2016-2020

- ▶ Création d'un sentier pédestre
 - ▶ Arrachage de Baccharis et espèces ornementales
 - ▶ Mise en place d'un pâturage ovin
 - ▶ Restauration d'1,8 ha de dépressions humides intradunales
 - ▶ Décapage et reprofilage en faveur de la flore et des amphibiens
- ▶ Montant de 116 294,58 € HT



Marais salants de Quimiac/Breugny - Mesquer

Contrat Natura 2000 2016-2020

37 ha de marais salants

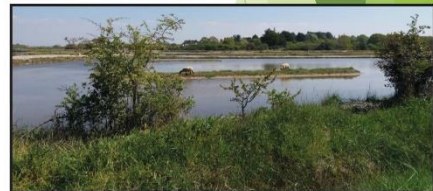
- ▶ Envahissement par le Baccharis et le Prunellier
- ▶ Absence de gestion des niveaux d'eau
- ▶ Réseau hydraulique dégradé



Marais salants de Quimiac/Breugny - Mesquer

- ▶ Actions réalisées
 - ▶ Elimination du Baccharis sur 6 hectares de talus
 - ▶ Fauche exportatrice de roselière
 - ▶ Rayage de vasières sur 5 km
 - ▶ Restauration de 27 ouvrages hydrauliques
 - ▶ Création et entretien d'îlots (1,7 km de ponts et îlots)
 - ▶ Mise en place de pâturage
 - ▶ Prestation de gestion hydraulique par association de paludiers

- ▶ Montant de 185 108 € HT



Marais des Crolières de Beauvis - Commune de Saint-Lyphard

4,5 ha de roselière

- ▶ Restauration et entretien de roselière
 - ▶ Fauche exportatrice triennale
- ▶ Budget : 14 095,30 € HT



Annexe 3 : Bilan des ateliers

ESPACE ESTRAN/PLAGE					
ACTIVITE / USAGE / PROBLEMATIQUE	NB	POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS	NEUTRE	PROPOSITIONS
Pêche à pied des coquillages	19	Sites attractifs	Forte pression, surpêche lors des grandes marées notamment Impact de l'envasement Méconnaissance de la réglementation (taille) et respect du milieu / habitat Impact sur partie terrestre, pollution (camping-car en nombre)		Pédagogie Formation, accompagnement Plus de contrôle
Baignade	9	Détente Ressource économique	Concentration, forte pression sur certaines périodes, certains lieux Nécessite des aménagements (campings, parking...) Envasement des plages Génère des déchets (mégots, papiers...) Impact sur la qualité de l'eau (crème solaire, maquillage...)?		
Nettoyage des plages, gestion des déchets	6	Les bacs à marée sont utiles Pour certaines plage, ramassage manuel, traction animale	Ne pas enlever toutes les algues (habitat, ressource alimentaire, amendement agricole)		Nécessité d'un nettoyage adapté Pédagogie pour estivants et locaux
Balades et randonnées	6	Détente, paysage, accessibilité	Problème des chiens laissés en liberté --> dérangement faune (gravelots, bernaches...) Prélèvement de sable et cailloux Vélo sur chemin côtier ! Interdit mais présents		
Conchyliculture	5	Activité économique	Quantité des déchets conchylicoles (plastiques et coquilles) Anciennes concessions : les pieux laissés sont des pièges à vase ?		Pédagogie ?
Sports nautiques non motorisés (Kite, Planche, Kayak)	4		Parfois forte concentration sur certains secteurs (Pont Mahé)	Pas d'impact ressenti, neutre pour le milieu et espèces	
Sports nautiques motorisés	3		Containers taggués sur la plage Bouées tractées, jet ski... Bruit ? Dérangement ?		
Pêche à pied professionnelle des coquillages	2	Connaissance réglementation et milieu			
Pêche à la ligne du bord	1			Pas d'impact ressenti car faible pression ?	

Chasse	1	Pratique diffuse, pression faible	Pression faible, mais impact fort en termes de dérangement		Identifier/créer des reposoirs/secteurs sans chasse Mieux gérer les niveaux d'eau sur marais du Saint Eloi pour créer des reposoirs favorables
Evacuation de l'eau douce	1				
Qualité des eaux arrivant en mer	1				
Observation des oiseaux	1			Public averti ou loisir, mais respectueux ?	
Feux et bivouac sauvage	1		Utilisation du bois mort / Ganivelles Dérangement nocturne		
Chercheur de métaux	1				
Parapente	1				
Marche aquatique	1	Possible toute l'année		Pas d'impact négatif ressenti	
Tourisme vert, découverte	1				A développer pour découvrir le patrimoine et pour pédagogie
Sauvegarde du patrimoine	1			Quel avenir pour patrimoine anciennement sur terre avec montée des eaux ?	
Protection contre l'érosion défectueuses	1		Ganivelle qui ne tiennent pas		
BILAN GENERAL	<p>Sur le zonage "estrans et plages », l'activité la plus citée est la pêche à pied dont les conséquences apparaissent négatives sur le milieu et la ressource, cela en raison de la forte pression de pêche surtout lors des grandes marées. La baignade arrive en deuxième position. La concentration des personnes sur la période estivale est génératrice d'impacts (déchets, pollution,) et nécessite des aménagements spécifiques. En lien avec la baignade, le nettoyage des plages (déchets et algues) est souvent revenu, mais avec la nécessité d'être adapté pour laisser une partie des lasses de mer. Les balades et randonnées sont des activités reconnues d'importance également. La problématique du dérangement des oiseaux revient fortement notamment par la divagation des chiens. Enfin l'activité conchylicole est citée, comme une ressource économique du territoire, mais aussi impactante par les déchets plastiques et coquilles. D'autres activités, telles que les sports nautiques sont notés, leurs impacts semblant être moins prégnants.</p> <p>L'information, la sensibilisation, la formation, la pédagogie sont des modalités souvent proposées pour permettre de minimiser les impacts</p>				

ESPACE TERRESTRE			
ACTIVITE / USAGE	NB	COMMENTAIRE	PROPOSITION
Activités Agricoles	18	Une grande diversité d'activités agricoles recensée : céréales, maïs, luzerne, sorgho, foin, pâturage, maraichage, bovins, ovins, élevage extensif, Ont également été citées d'autres activités : paludiers, ferme aquacole, conchyliculture, apiculture.	
Randonnées	12	Randonnée en famille,Attention, cela peut amener de la pollution. Randonnée en vélo interdite sur les sentiers côtiers car source de dégradation.	Créer des sentiers, baliser. Interdiction de sortir des sentiers...
Loisirs Nature	9	Observation d'oiseaux, balade à cheval (hors période estivale) Lié à la ligne du dessus traitant de la randonnée.	Protéger les zones dans les PLU.
Chasse	7		
Pêche, pêche à pied et de rive	5	Grosse pression. Usagers venant également d'autres départements. Coquillages prélevés avant l'atteinte des tailles autorisées. Point rouge du Morbihan au regard des fermetures et donc de la qualité de l'eau.	
Tourisme	5	Le tourisme a été caractérisé "de masse" mais comme amenant une activité économique.	Mieux répartir le tourisme en mettant en valeur les zones rétro littorales. Attention cependant à bien encadrer le développement touristique dans des zones naturelles car cela peut amener d'autres contraintes (déchets, bruit...).
Habitats humains, urbanisation	3	La question de l'imperméabilisation a été évoquée. Impact paysager. Comment construire du collectif en accord avec les enjeux milieux naturels ?	Mettre en place des règles d'infiltration in situ et imposer d'imperméabiliser moins aux PLU.
Entretien/gestion des milieux naturels	3	Comprend le maintien de la biodiversité, l'érosion du trait de côte, la protection des zones humides...Le lien entre les activités et le maintien de certains milieux naturels ouverts a été évoqué. Un lien fort entre usages et marais a été soulevé pouvant être bénéfique réciproquement à l'un comme à l'autre. Et également entre la gestion des milieux naturels et la protection contre les inondations/submersion.	Protection des milieux dans les PLU avec des usages à adapter.
Plages	2	Nettoyage des plages	
Industries	1	Cet usage a été identifié comme peu présent sur le périmètre NATURA, mais pouvant avoir un impact indirect pour les sites situés à proximité.	
Chantier naval	1		
Camping	1	Enjeu au regard de la qualité de l'eau et de la fréquentation.	
Transmission de savoir	1		
Station d'épuration	1	Manque d'information sur la qualité des eaux issues des stations d'épuration. L'enjeu qualité de l'eau en général a été évoqué. Il est apparu comme un enjeu majeur qui peut représenter une contrainte pour certains usages. Le lien avec le rôle épurateur des marais a été soulevé.	

Domaine Public Maritime	1	Les enjeux liés à la définition de la limite du Domaine Public Maritime sur les activités a été évoqué.	
Piscine	1		
Vélo	1		
Voiries, transports		Source de pollution. Coupure des milieux naturels.	Limitation de la circulation sur le littoral (mises à disposition de vélos, transports en commun, véhicules électriques...).
Camping-Car		Très abondants. Notamment au moment des pêches à pied (provenance d'autres départements)	Créer des zones de parking adaptées en retrait avec location de vélo
Ouvrages hydrauliques		Pen Mur, ouvrages de gestion des marais...La question de la raréfaction de la ressource en eau a été abordée, pouvant influencer le règlement de la gestion des niveaux d'eau et donc la pratique des usages.	Prendre en compte le changement climatique.
BILAN GENERAL		<p>De fortes pressions au regard des milieux naturels terrestres ont été recensées sur cette zone touristique.</p> <p>La logique de délimitation du contour actuel du périmètre NATURA 2000 a été remise en cause pour une bonne prise en compte de ces enjeux. Des interrogations ont été soulevées sur la méthode qui sera utilisée pour prendre en compte les activités non situées sur le périmètre NATURA mais ayant un impact indirect (en amont sur le bassin de la Vilaine et en aval sur la façade littorale et en lien avec la Loire). De nombreuses solutions proposées semblent passer par la protection des milieux via les PLU d'où une question récurrente : comment intégrer NATURA 2000 dans les PLU ?</p> <p>Après s'être interrogé sur comment modifier la pression dans ces milieux sensibles, ne peut-il pas y avoir une pression positive et comment Natura 2000 peut y contribuer, il a été proposé d'adapter les usages aux milieux en définissant la capacité d'accueil d'un milieu naturel pour un usage donné. Une articulation des activités les unes par rapport aux autres s'est avérée nécessaire.</p>	

ESPACE MARIN

ACTIVITE / USAGE	NB	COMMENTAIRE	PROPOSITION
conchyliculture	6		<p>Enlever les pieux en fin de concession</p> <p>Réutilisation des déchets de la conchyliculture par les agriculteurs (huîtres)</p> <p>Concertation avec les pêcheurs pro (coque) pour gérer les problèmes de MES et colmatage exutoire lors des passages de drague à coques.</p> <p>Filet porte moule biodégradable</p> <p>Etude des espèces qui se développent dans les parcs à huîtres (alevins)</p> <p>Approche BV dans sa globalité comme l'impact des apports de BV sur les blooms algaux.</p>
pêche de loisir à pied	5		<p>Respect du site, sensibilisation (panneaux quantité et maille), éducation du public</p> <p>Lutter contre la surpêche</p> <p>Mettre en place des zones de pêches à pied en rotation avec des zones de repos comme les jachères</p> <p>Augmenter les contrôles sur le terrain, plus de moyens sur le terrain</p> <p>Mettre en place un moratoire sur 2 ans par exemple</p>
sports nautiques	4	planche, kite, longe côte, jet ski, bouée tractée, écoles de voiles (Damgan/Arzal)	
navigation, plaisance, mouillage, port à sec	3		<p>Réguler et contrôler la vitesse des bateaux</p> <p>Sensibiliser sur les eaux noires/grises</p>
pêche de loisir en bateau			
baignade, plage, tourisme, randonnée	2		Sensibiliser à l'observation de l'environnement et sa sensibilité, connaissance comme les oiseaux.
pêche professionnelle bateau	2		
BILAN GENERAL		<p>Travailler sur la communication / sensibilisation / éducation du grand public</p> <p>Agir sur le bassin versant et mettre en concertation les acteurs du BV et du milieu marin (apports, production, déchets, exutoires...)</p> <p>Plus de présence sur le terrain ; sensibilisation et contrôle</p> <p><i>(Supprimer le barrage, mettre en avant l'enjeu production d'eau potable, quid du réensemencement des civelles, quid de l'usage de l'écluse Pont Mahé, protection de sphères)</i></p>	

DEMARCHE GLOBALE NATURA 2000

CRAINTES	
Relatives aux activités professionnelles	Ne pas pouvoir mener les activités agricoles, mytilicoles et de pêche professionnelle comme "avant "
	Avoir trop de restrictions dans les pratiques (ex date de fauche imposée) qui risquent d'induire un abandon des usages (ex : déprise agricole), un enrichissement générant potentiellement des risques d'incendies
	Espace de travail où risque de déséquilibre entre la faune sauvage et les usages (hausse effectifs de sangliers, installation d'espèces invasives comme le baccharis, prolifération des étoiles de mer, des goélands...)
Relatives aux activités de loisirs	"Ne pas ajouter du réglementaire au réglementaire" -valable pour pro aussi
	Ne plus pouvoir pratiquer la chasse ou la pêche
Relatives à la "capacité du milieu"	Hausse de fréquentation du public risque de générer davantage d'incivilités (dépôts de déchets notamment)
ATTENTES	
Politique globale	Une démarche Natura 2000 attendue depuis plusieurs années, enfin un démarrage concret
	"une cohabitation sereine entre l'être humain et l'environnement"
	Encadrer au besoin des activités mais laisser de la souplesse, faire preuve de tolérance
Concertation	Partager des connaissances, "faire ensemble", co-construire une culture commune pour protéger et maintenir des usages
	"on n'impose pas, on implique"
	Nécessité d'écoute pour comprendre les besoins des différents usagers
	La biodiversité est un patrimoine naturel pour certains et un patrimoine économique pour d'autres : important de le prendre en compte
	Etablir un cadre instaurant des règles qui soient partagées par les professionnels et les autres usagers
Protection	Protéger en tenant compte des besoins des professionnels
	Protéger les espaces boisés
	Protéger les abords de l'étang du Loch' (Damgan)
	Respect des espaces professionnels (prairies pour les agriculteurs, estran pour les mytiliculteurs...) au regard du développement de l'urbanisme et des autres usages
	Protéger le milieu marin par des règles imposées à tous, sur les aires de carénage par ex
	Protéger les espèces par un contrôle stricte de la pêche à pieds
Eduquer-sensibiliser	Rendre accessible la connaissance et communiquer pour faire changer des comportements
	Nécessité de faire évoluer des pratiques en expliquant
OPPORTUNITES	
Economique	"En protégeant les milieux, on protège les gens qui les utilisent" (pro)
	Valorisation de l'image du territoire concerné -attrait touristique notamment
	Gains économiques potentiels
	"transformer les contraintes en atouts"
Actions	Mener des actions en faveur des milieux terrestres (restauration, valorisation) et aquatiques en souhaitant que cela améliore la qualité de l'eau
	Mobiliser des moyens financiers provenant de l'Europe
	Moyens de lutter contre l'érosion des côtes et les inondations en protégeant les milieux
	Améliorer la connaissance par des inventaires sur la flore, la faune et les milieux
	Espace d'innovation, d'expérimentation pour faire face au changement climatique, à la raréfaction de l'eau...

POINTS DE VIGILANCE/ PREREQUIS
Bien connaître les usages
Laisser les milieux accessibles au public
Concertation et co-construction du cadre de gestion
Prendre en compte la capacité des milieux, la sensibilité des espaces
contrepartie de l'attrait/ valorisation du patrimoine: risque d'augmentation de la fréquentation des touristes avec risques d'incivilités comme les déchets